

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 octobre 2021

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Nicole DELAVILLE - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Petra LAURAIN - Mme Coralie THOUVENOT - Mme Sylvie PALUMBO - M. Thibault HEINTZ - M Régis BELGERI - M Patrick ALBERTOLI - M. Pascal FERRARD

Excusés :

Mme Yasmine AKSU pouvoir à Mme Nicole DELAVILLE
M. Christophe DEMARQUE pouvoir à Mme Sylvie PALUMBO

Absents :

Mme Thérèse LALOGÉ
M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation : 15 octobre 2021

Début du conseil : 20 h

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Abattoirs : demande de subvention « fonds de relance »
 - 2 - SMIC : avis sur une demande d'adhésion
 - 3 - Centre de gestion : convention de mise à disposition de personne contractuelle
 - 4 - Budget Commune : votes de crédits
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- 5) Convention avec le CRAVLOR
- 6) Travaux aux écoles (Com Com)

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021, Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – ABATTOIRS : demande de subvention "fonds de relance" (délibération n°2021.10.25/01)

Monsieur DESVERNES indique que par courrier du 25 mai 2021 Madame La Préfète de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la Région Grand Est, nous informe qu'elle a décidé de nous accorder une subvention d'un montant de 290.614,00 € de crédits du

fonds friches du plan de relance pour la réalisation de notre projet visant à requalifier nos anciens abattoirs.

Il précise que le coût global prévisionnel du projet estimé à 1.435.101,00 € sera subventionné à la hauteur de 80% grâce à différents partenaires publics (DETR – DSIL et Fonds Friches) le montant restant devrait être encore diminué grâce à la souscription qui sera lancée par la Fondation du Patrimoine et dans le cadre de la mission *Stéphan Bern*.

A l'unanimité, le Conseil, accepte ce financement.

2 - SMIC : avis sur une demande d'adhésion (délibération n° 2021.10.25/02)

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine demande son adhésion au SMIC des Vosges.

Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité.

3 – CENTRE DE GESTION : convention de mise à disposition de personne contractuelle (délibération n° 2021.10.25/03)

Suite au prochain départ d'un adjoint administratif mi-novembre, il y avait lieu de prévoir son remplacement rapidement pour assurer la continuité de ce poste névralgique (comptabilité-ressources humaines).

Le Centre de Gestion a mis à disposition, depuis le 7 octobre, un agent contractuel du service de missions temporaires, avant un recrutement définitif.

Après explications, le Conseil décide de passer convention avec cet organisme.

4 – BUDGET COMMUNE: votes de crédits (délibération n° 2021.10.25/04)

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, les votes de crédits suivants :

Budget commune

- Pour à la mise à disposition de personnel mentionné ci-dessus, un montant de 3.500 € au compte 621.8 (personnel extérieur au service), pour les mois d'octobre et novembre par prélèvements sur les fonds libres (suréquilibre de fonctionnement) ;
- Changement d'un disque dur au compte 218.3 matériel de bureau et informatique - programme 463 – mairie - la somme de 200 € par prélèvement au compte 2121 – plantations arbres et arbustes – programme 443 fleurissement ;
- Achat de quatre téléphones mobiles au compte 2183 – matériel de bureau et informatique - programme 463 - mairie - un montant de 1.100 € par prélèvement au compte 2121 - plantations et arbustes – programme 443 fleurissement ;
- Installation et mise en service de la fibre au compte 2183 – matériel de bureau et informatique – programme 463 – mairie – la somme de 150 € par prélèvement au compte 2121 – plantations arbres et arbustes – et programme 443 fleurissement ;
- Acquisition d'un bien sans maître parcelles cadastrées B487 et B488 au compte 2111 – terrains – la somme de 3.000 € par prélèvement au compte 020 – dépenses imprévues.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a utilisé les crédits inscrits en dépenses imprévues nécessaires au paiement des dépenses d'un montant de 614, 00 € sur le chapitre 022 du budget de l'exercice.

5) CONVENTION à l'association Cinéligue CRAVLOR délibération n° 2021.10.23/05)

Monsieur le Maire signale que suivant la décision du Conseil en date du 28 août 2020, une convention de partenariat avec le CRAVLOR (projections cinématographiques à la salle des fêtes) avait été conclue pour l'année solaire 2020-2021. Il est donc nécessaire de la renouveler pour 2021-2022.

Pas de grandes modifications à part que le nombre d'entrées est revu à la baisse (50 spectateurs payants en moyenne par séance au lieu de 60). Un bilan sera établi à la fin de la convention, soit au 31 août 2022.

A l'unanimité, il est décidé de reconduire cette prestation.

6) TRAVAUX AUX ÉCOLES – remboursement à la COM COM (délibération n° 2021.10.25/06)

Monsieur DESVERNES rappelle que la Communauté de Communes détient la compétence construction, entretien et fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, les bâtiments restent la propriété de la commune.

Un devis de 2.579,43 € HT est présenté pour deux portes (une classe primaire-périscolaire et l'autre en maternelle).

Suivant la convention du 13 décembre, il est convenu que la commune participe à 50 % du montant des travaux réglé par la COM COM (montant déduit d'éventuelles subventions).

Les conseillers donnent leur accord, à l'unanimité, pour un montant de 1.289,72 € HT.

- Informations et questions diverses

- 27 écoliers darnéens participeront à une classe culturelle à Strasbourg du 11 au 13 mai 2022 pour laquelle une participation communale sera présentée en temps utile ;

- présentation, photo à l'appui, du positionnement de la borne de recharge pour voiture électrique sur le champ de foire ;

- le 26 octobre : présentation par la Gendarmerie d'un système de protection (camera) préconisé aux endroits stratégiques de la commune ;

- le 26 octobre : réunion de la commission travaux concernant l'avant projet de démolition de l'ancienne station d'épuration ;

- remerciements de Madame Deloffre pour le réaménagement du jardin du souvenir ;

- protection du feu rouge, rue Stanislas, devis de Monsieur ROGER 511,00 € TTC ;

- raccordement de la fibre (mairie) 100 € HT pour l'installation et 65 € HT mensuel pour l'abonnement ;

- problème réglé au cimetière entre les deux entreprises funéraires locales. ;

- bilan de l'extinction de l'éclairage public la nuit : 60 % de consommation économisée en moyenne soit environ 10.000 €/an. Une étude va être réalisée avec le Syndicat d'Électrification pour la mise en place sur le réseau de leds moins énergétiques.

- prochains conseils les 26 novembre et 16 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 40

Darney, le 25 octobre 2021

Y. DESVERNES

